



## Réunion de la Commission Sportive

### Compte-rendu de la réunion du 3 juin 2014

---

**Présents** : Charel Stelmes, Tom DiStefano, Philippe Grumiaux, Serge Schaul, Marc Schmit, Sören Schüller.

**Invités** : Ralf Heiler, Wolfgang Amoussou.

**Excusés** : Stefan Mautes, Ralf Heiler (Training Camp Leibnitz)

---

#### La Commission Sportive :

- informe que le compte-rendu de la réunion du 30 avril 2014 fut approuvé par courriel par la Commission Sportive en date du 29 mai 2014 avant d'être envoyé pour approbation au Comité Judo ;
- donne un avis positif quant à la requête de Ralf Heiler que Valentin Knobloch qui réside au Luxembourg depuis plusieurs mois, intervient de temps en temps à l'entraînement national - ceci en tant qu'expert externe pour différentes techniques et situations technico-tactiques. Valentin Knobloch, de nationalité allemande, a 34 ans et était 3<sup>e</sup> au Championnats d'Europe Juniors, 5<sup>e</sup> aux Championnats d'Europe Seniors ainsi que multiple Champion d'Allemagne dans les différentes catégories d'âge ;
- se réjouit du très bon niveau des 5 judokas-candidats voulant intégrer le Sportlycée en classe de 7<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> – à noter que les 5 candidats proviennent de 4 clubs différents ;
- fixe les indices à partir desquels les demandes de réduction de la participation personnelle seront retenues. Le formulaire de la demande ainsi que les échelons de réduction sont envoyés aux clubs ainsi qu'aux parents des athlètes à la suite d'une demande au secrétariat de la FLAM ([sekretariat@flam.lu](mailto:sekretariat@flam.lu)). A noter que le nombre de personnes du ménage est considéré dans la formule appliquée et que le pourcentage de participation personnelle sera échelonné comme suit : 5%, 10%, 20%, 30% et 40%. Néanmoins, la participation minimale par mesure sera fixée à 5 euros. Tous les montants à payer seront arrondis vers le bas par échelon de 5 euros ;
- propose de réduire le taux d'intervention personnelle pour les familles, dont 2 de leurs enfants font partie du cadre national, à la moitié du taux règlementaire. Pour les familles dont 3 de leurs enfants font partie du cadre national, le taux règlementaire sera réduit au tiers et ainsi de suite ;

- autorise un déplacement à l'Europa Park Rust pour les sportifs méritants des catégories d'âge U11/U13/U15/U18 pendant la saison 2013/2014 ;
- approuve le règlement sur les élections, les missions et les rôles des délégués des athlètes du cadre national ;
- entend Serge Schaul et Charel Stelmes dans leur rapport sur la réunion du Interreg-Judo-Committee du 13 mai 2014 ainsi que sur l'évolution récente du projet ;
- créée au sein de la Commission Sportive une cellule responsable de la mise en place, du développement et de la mise en pratique du Concept Interreg. Font partie de cette cellule : Charel Stelmes, Serge Schaul, Sören Schüller, Wolfgang Amoussou et Ralf Heiler ;
- autorise Ralf Heiler à assister régulièrement avec l'équipe nationale aux entraînements d'un club de jujitsu brésilien – ceci afin d'améliorer le travail au sol de nos athlètes ;
- discute de demandes d'acquisition et de prolongement de labels de compétitions ;
- prend note de la décision du Comité-Directeur quant à l'utilisation de la dénomination « Luxembourg Open, Internationaux du Luxembourg, Lux Open » ou toute autre appellation d'un tournoi faisant allusion à l'engagement du pays du Luxembourg ou de notre fédération et en discute les conséquences pour le judo ;
- fixe la date de la **prochaine réunion** au mardi, 29 juillet 2014 à 12h00 à l'Institut National des Sports.

Charel Stelmes  
Vice-Président Sport